

Madame, Monsieur,

Vous êtes actuellement en contact téléphonique avec notre service technique pour un dépannage à distance (Remote).

Au cours de l'entretien / assistance téléphonique, quatre cas peuvent se présenter :

- 1/ le problème peut être résolu à distance avec notre technicien
- 2/ notre conseiller vous annonce qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de votre hardware. Une offre vous sera proposée.
- 3/ le problème ne peut être résolu par téléphone, une visite sur site est nécessaire. Une offre de déplacement vous sera adressée.
- 4/ Mise en service à distance

Dans le cas N° 1, votre système n'étant plus couvert par la garantie, notre prestation téléphonique est soumise à facturation. Le taux horaire est de 80 eur HT (toute demi-heure entamée se verra facturée).

Une intervention SAV à distance est garantie un mois. Si dans ce délai, une nouvelle intervention s'avère nécessaire pour la même panne / le même dysfonctionnement, elle ne vous sera pas facturée.

DOCUMENT VALANT BON POUR ACCORD :

J'ai été informé(e) par le service après-vente que le dépannage à distance dont je bénéficie sera facturé à ma société selon les conditions décrites ci-dessus et je m'engage à accepter et à régler la facture correspondante à BST Eltromat France.

Nom de la société : ELIOPACK

Nom du contact téléphonique : AZIZ MEURHAN

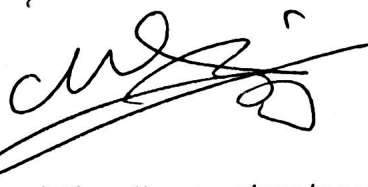
N° de commande (facultatif) :

Conditions de paiement : A 30 jours ☐

A 45 jours fin de mois ☐

Le : 14/11/2022

Signature :



A retourner ce jour à Elena Kopats : elena.kopats@bst.group

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31/12/2022